



INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

La loi sur l'assurance-chômage prévoit des stages professionnels en entreprise ou dans une administration au titre de mesures d'emploi. La participation financière de l'entreprise qui offre une place de stage se monte à 25% du coût ou à 500 francs au minimum.

La Confédération, la Poste et les CFF œuvrent pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail et dans la formation professionnelle, en s'appuyant sur des mesures prises en propre et des mesures prévues par l'AC.

La Confédération

- L'association Social-Management-Services (SOMS) organise pour les jeunes chômeurs, sur mandat de la Confédération, des stages dans l'administration générale de la Confédération, aux CFF, à la Poste et chez Swisscom. Le programme mis en place propose dorénavant environ 80 places de stages au lieu des 15 offertes jusqu'ici. Les stages sont financés par l'assurance-chômage (AC) jusqu'à concurrence de 75%.
- Le projet Fondation CH a pour but de trouver des places de stage pour les jeunes qui, à la fin de leur apprentissage, sont en quête d'emploi, en favorisant les échanges entre les régions linguistiques suisses. Les participants sont occupés à 80% par l'entreprise et suivent un cours de langue durant les 20% restants. Ces stages sont financés jusqu'à concurrence de 75% par l'AC. Actuellement, l'offre ne satisfait pas la demande : les employeurs intéressés sont priés de s'annoncer auprès de la Fondation CH ou d'un office cantonal du travail.
- La Confédération va élargir son offre de places d'apprentissage de 100 unités dans les trois prochaines années.
- 67 offices de l'administration fédérale proposent des places d'apprentissage ; plus de 800 apprentis sont actuellement en formation.
- En 2003, quelque 270 apprentis ont achevé leur formation dans l'administration fédérale.

Swisscom

- Swisscom propose un emploi temporaire d'une durée maximale de six mois à 60 titulaires d'un certificat de fin d'apprentissage qui n'avaient pas encore trouvé d'emploi en juin 2003, ceci pour leur permettre de prendre pied dans la vie professionnelle.
- Quelque 270 jeunes en fin de scolarité obligatoire commenceront leur apprentissage chez Swisscom au cours de l'été 2003.
- Swisscom élargit son offre de places d'apprentissage de 875 à 900 en été 2003.

La Poste

- La Poste propose chaque année un programme de formation pour 10 diplômés universitaires.
- Elle met sur pied un Junior Business Programm de 15 mois pour les jeunes qui étudient dans un gymnase économique ou une école supérieure de commerce. Le but du programme est de faciliter leur intégration au monde professionnel. Pendant ce programme, les jeunes gens rédigent notamment leur travail de diplôme.
- Cette année, environ 70% des 231 jeunes achevant leur apprentissage à la Poste auront trouvé un emploi chez le Géant jaune.
- Pour les 25 jeunes parvenus en fin d'apprentissage qui n'ont pas encore trouvé d'emploi cet été et afin de lutter contre le chômage des jeunes, la Poste a mis sur pied le programme «Recherche d'un premier emploi». La durée de ces emplois est limitée à 1 année. Pendant ce temps, les jeunes gens seront encadrés par la cellule ad hoc de la Poste dans la recherche d'un emploi.
- En 2003, quelque 622 jeunes entrent en formation à La Poste Suisse ; ils se répartissent entre 11 professions.
- Cette année, La Poste a élargi son offre de places d'apprentissage de 1311 à 1640 unités.

CFF

- Les CFF proposent un petit nombre de stages professionnels aux diplômés universitaires frais émoulus.
- Quelque 300 apprentis ou apprenties ont achevé leur apprentissage aux CFF en 2003. Environ 180 d'entre eux ont décroché un CFC d'employé de commerce. Les CFF proposent un emploi à 80% à environ 80 de ces derniers, ce qui permet de créer de nouveaux postes pour les jeunes en fin d'apprentissage.
- Cette année, les CFF ont élargi leur offre de places d'apprentissage de 1000 à 1200 unités.

Renseignements :

Confédération : Ursula Renold, directrice suppléante de l'OFFT, 079 405 26 79

Swisscom : service de presse, tél. : 031 342 91 93

La Poste : service de presse de La Poste Suisse, tél. : 031 338 13 07

CFF : Christoph Spöring, responsable de la communauté de formation « log-in »,
tél. : 051 229 56 80

SOMS: Madame Monika Böhm, tél. : 071 228 20 80

Fondation CH: Madame Sandra Stutz, tél. : 032 625 26 86